

RCS : SEDAN Code greffe : 0802

Documents comptables

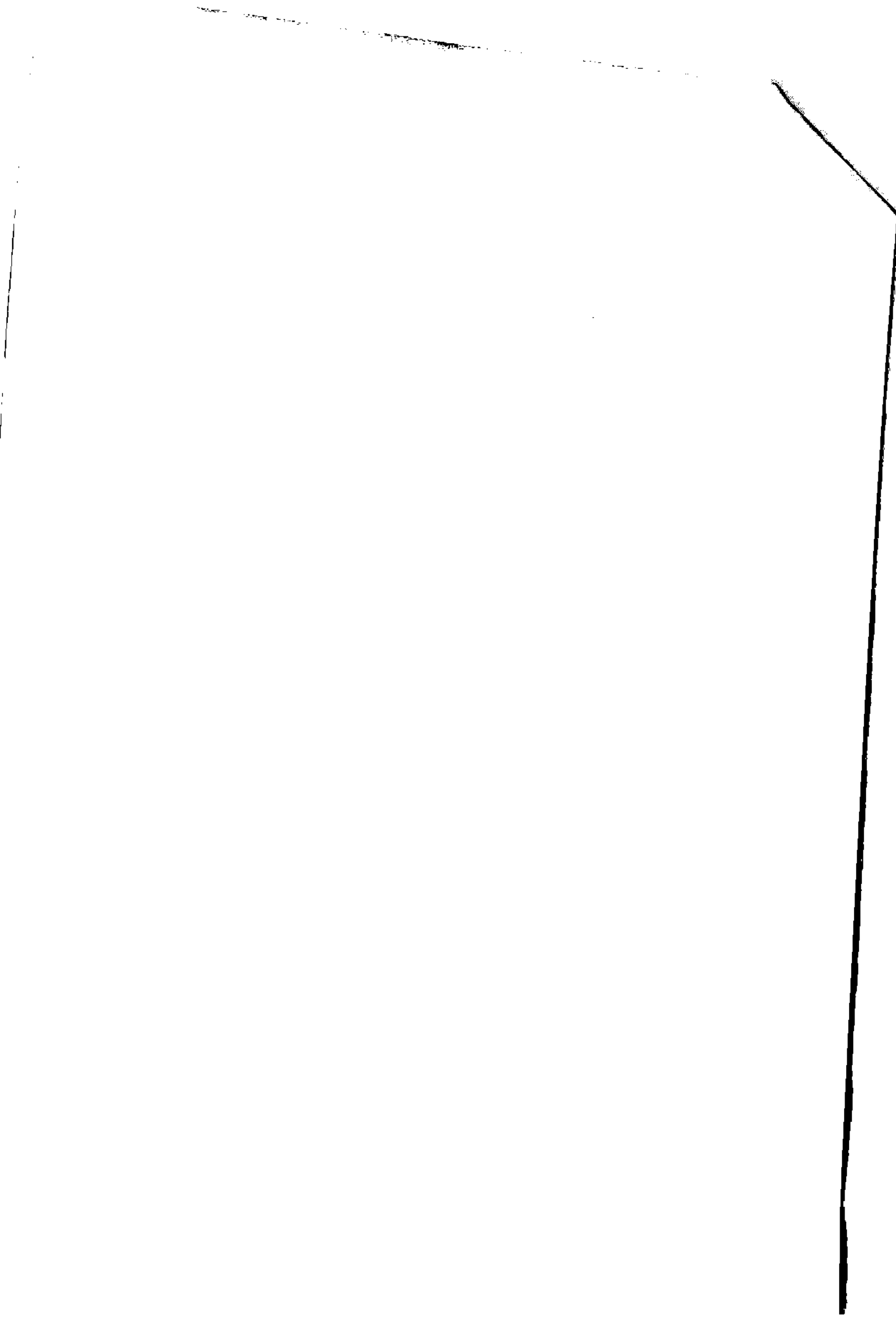
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SEDAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 50189 Numéro SIREN : 348 649 393 Nom ou dénomination : A. SCHULMAN PLASTICS
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/02/2019 sous le numéro de dépôt 271



GREFFE

SA EGHEIM-ASTRES



Dépôt N° 271 du

- 4 FEV. 2019

REPARTE



Plaquette

SA SCHULMAN PLASTICS

Comptes annuels

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive letter 'S' followed by a horizontal line.

Bilan actif

N° SIRET 34864939300017
Au 31/08/2017

• Mission de Présentation-Voir l'attestation

Actif

31 08 2016

Capital souscrit non appelé

Frais d'établissement

Frais de développement

Concessions, brevets et droits similaires

Fonds commercial (1)

Autres immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles en cours

Avances et acomptes

103 985

103 554

430

430

103 985

103 554

430

430

Terrains

598 458

383 892

214 566

218 989

Constructions

4 736 442

4 353 852

382 590

493 645

Inst. techniques, mat. out. industriels

23 924 213

22 268 685

1 655 527

1 933 308

Autres immobilisations corporelles

9 923 109

9 375 320

547 789

668 347

Immobilisations en cours

7 308 570

7 308 570

3 529 477

Avances et acomptes

Participations évaluées par équivalence

Autres participations

Créances rattachées à des participations

Titres immob. de l'activité de portefeuille

Autres titres immobilisés

Prêts

Autres immobilisations financières

2 867

2 867

2 867

Matières premières, approvisionnements

En cours de production de biens

En cours de production de services

Produits intermédiaires et finis

Marchandises

Avances et acomptes versés sur commandes

Clients et comptes rattachés

2 670 481

2 670 481

2 572 130

Autres créances

293 777

293 777

1 026 305

Capital souscrit et appelé non versé

Valeurs mobilières de placement

(dont actions propres)

Instruments de trésorerie

Disponibilités

257

257

3 040

Charges constatées d'avance

82 958

82 958

72 808

Frais d'émission d'emprunts à évaluer

Primes de remboursement des emprunts

Écarts de conversion actif

Renvois (1) Dont droit au bail
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)

2 867

2 867

Bilan passif

Au 31 08 2017

• Mission de Présentation-Voir l'attestation

Passif

Capital (dont versé	500 000	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation			
Ecarts d'équivalence			
Réserves			
Réserve légale		50 000	50 000
Réserves statutaires			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		3 916 579	3 623 152
Résultats antérieurs en instance d'affectation		-1 137 314	
Résultat de la période (bénéfice ou perte)		1 103 221	293 426
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées		1 722 477	1 722 477
Titres participatifs			
Avances conditionnées			
Provisions pour risques			6 000
Provisions pour charges		1 070 780	31 341
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers (3)		2 659 520	380 676
Avances et acomptes reçus sur commandes (1)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		952 096	1 749 766
Dettes fiscales et sociales		2 299 933	2 164 512
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		22 524	
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
Écarts de conversion passif			
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1),			
à plus d'un an			
à moins d'un an			
Renvois (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		5 934 075	4 294 955
(3) dont emprunts participatifs			

Compte de résultat

Périodes 01/09/2015 31/08/2016 Durées 12 mois
01/09/2016 31/08/2017 12 mois

* Mission de Présentation-Voir l'attestation

Ventes de marchandises			
Production vendue : - Biens	6 113	6 113	34 801
- Services	15 366 702	15 366 702	14 897 895
Production stockée			
production immobilisée			
Produits nets partiels sur opérations à long terme			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		235 812	113 673
Autres produits		2 513	1 717
Marchandises Achats			
Variation de stocks			
Matières premières et autres approvisionnements Achats			
Variation de stocks			
Autres achats et charges externes (3)		6 195 684	6 546 021
Impôts, taxes et versements assimilés		712 019	616 542
Salaires et traitements		4 613 372	4 579 779
Charges sociales		1 747 256	1 650 406
		854 325	900 311
sur immobilisations	amortissements		
sur actif circulant	provisions		
pour risques et charges			
Autres charges		4 188	2 754
		10 914	1 762
Bénéfice attribué ou perte transférée	B		
Perte supportée ou bénéfice transféré	C		
Produits financiers de participations (4)			
Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)			
Autres intérêts et produits assimilés (4)			13 471
Reprises sur provisions, transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilés (5)		58 868	10 483
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			

Compte de résultat

Périodes 01/09 2015 31 08 2016 Durées 12 mois
01/09 2016 31 08 2017 12 mois

* Mission de Présentation-Voir l'attestation

Produits exceptionnels sur opérations de gestion
Produits exceptionnels sur opérations en capital
Reprises sur provisions et transferts de charge

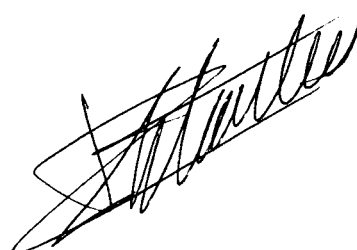
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion
Charges exceptionnelles sur opérations en capital
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions

215 398

Participation des salariés aux résultats	G	14 603	76 770
Impôt sur les bénéfices	H	296 689	167 904

Renvois

- (1) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs
incidence après impôt des corrections d'erreurs
- (2) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs
incidence après impôt des corrections d'erreurs
- (3) Y compris - redevances de crédit-bail mobilier
- redevances de crédit-bail immobilier
- (4) Dont produits concernant les entités liées
- (5) Dont intérêts concernant les entités liées






KPMG Entreprises
Champagne-Ardenne
6, place de la gare
CS 30747
08013 Charleville-Mézières Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 24 33 25 57
Télécopie : +33 (0)3 24 33 55 54
Site internet : www.kpmg.fr

Schulman Plastics

Annexe de base aux comptes annuels de l'exercice clos le

31/08/2017

Montants exprimés en EUR

Ce rapport contient 14 pages

Table des matières

1	Faits caractéristiques	1
1.1	Evènements principaux de l'exercice	1
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	1
2	Informations relatives au bilan	3
2.1	Actif	3
2.1.1	Capital souscrit non appelé	3
2.1.2	Immobilisations incorporelles	3
2.1.3	Immobilisations corporelles	4
2.1.4	Immobilisations financières	5
2.1.5	Evaluation des stocks	5
2.1.6	Créances	5
2.1.7	Postes du bilan relatifs aux filiales et participations	6
2.1.8	Produits à recevoir	6
2.1.9	Charges constatées d'avance	6
2.1.10	Pool de Trésorerie	6
2.2	Passif	7
2.2.1	Capital et tableau de variation des capitaux propres	7
2.2.2	Capital	7
2.2.3	Provisions pour risques et charges	8
2.2.4	Dettes financières	8
2.2.5	Autres dettes	8
2.2.6	Produits constatés d'avance	9
3	Informations relatives au compte de résultat	10
3.1	Ventilation du chiffre d'affaires	10
3.2	Résultat financier	10
3.3	Résultat exceptionnel	10
3.4	Impôt sur les bénéfices	10
3.4.1	Ventilation	10
3.4.2	Impôt différé	11
3.5	Autres informations sur le résultat	11
4	Autres informations	12
4.1	Effectif moyen	12
4.2	Rémunération des dirigeants	12
4.3	Intégration fiscale	12
4.4	Engagements hors bilan	Erreur ! Signet non défini.
4.4.1	Engagements pris en matière de retraite	Erreur ! Signet non défini.

1 Faits caractéristiques

1.1 Evènements principaux de l'exercice

Aucun fait significatif n'est survenu au cours de l'exercice.

Postérieurement à la clôture, nous avons reçu de l'administration fiscale l'acceptation de la méthode de prix de transfert qui avait été initialement contestée. Il reste une contestation pour le premier exercice d'application de la méthode de prix de transfert qui porte sur 1638 K€ en impôt sociétés et indemnités et 189 K€ en taxes diverses liées au redressement d'impôt. Après confirmation auprès de nos avocats, nous considérons à ce jour que le risque d'être redressé au final n'est pas le plus probable et n'avons donc constitué aucune provision à ce titre.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis selon les règles et méthodes résultant du Plan Comptable Général adopté le 29 avril 1999 par le Comité de la Réglementation Comptable et à jour des règlements postérieurs dudit Comité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations financières

Les participations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, hors frais accessoire. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

Provisions pour risques



Les provisions pour risques sont destinées à couvrir les risques identifiés inhérents à l'activité de l'entreprise tels que ceux résultant des garanties données aux clients, des opérations traitées en monnaies étrangères ou les risques résultant de litiges.

Indemnités de fin de carrière

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ en retraite. La société a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes à compter de cet exercice (cf 2.2.3).

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Capital souscrit non appelé

Néant

2.1.2 Immobilisations incorporelles

2.1.2.1 Mouvements principaux

Néant

2.1.2.2 Frais d'établissement

Néant

2.1.2.3 Frais de recherche et de développement

Néant

2.1.2.4 Fonds commercial

Néant

2.1.2.5 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 an

2.1.3 Immobilisations corporelles

2.1.3.1 Mouvements principaux

	Valeur début d'exercice	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions et mises au rebut	Valeur fin d'exercice
Terrains et aménagements de terrains	598 458				598 458
Constructions	4 736 442				4 736 442
Matériel et outillage	23 672 110		312 531	60 428	23 924 213
Agencements	9 400 707		34 011		9 434 718
Matériel de transport	0				0
Matériel et mobilier de bureau	494 425			6 034	488 391
Immobilisations corporelles en cours	3 529 477	4 125 635	(346 542)		7 308 570
Total	42 431 619	4 125 635	0	66 462	46 490 792

- **Immobilisations en cours & avances et acomptes**

Ces postes ne concernent que des opérations relatives aux matériels et installations industriels.

2.1.3.2 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	2.5 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

2.1.3.3 Mouvements de l'exercice

Cf Tableau 2055 ci-annexé



2.1.4 Immobilisations financières

Il s'agit essentiellement d'un dépôt de garantie avec la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse (C.C.A.R.M) de 2 264 € correspondant à deux mois de loyer pour la location du magasin CELLATEX.

2.1.5 Evaluation des stocks

Aucun stock n'est présent à la clôture.

2.1.6 Créances

2.1.6.1 Classement par échéance

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an.

Cf Tableau 2057 ci-annexé

2.1.6.2 Autres informations significatives

Néant

2.1.7 Postes du bilan relatifs aux filiales et participations

Nature	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la Société a un lien de participation
Créances clients et comptes rattachés	2 663 802 €	0 €
Cash Pool (actif)	0 €	0 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81 978 €	0 €
Groupe – compte courant (passif) Intégration fiscale	2 659 521 €	0 €
Autres dettes	0 €	0 €
Charges financières	46 059 €	0 €
Produits financiers	0 €	0 €

2.1.8 Produits à recevoir

Les produits à recevoir sont constitués de deux factures à établir pour 1 376 342 €, de la demande de remboursement de la CSPE 2016 pour 54 000 €, et de produits financiers pour 258 €.

2.1.9 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 82 959 €. Il s'agit exclusivement de charges d'exploitation.

2.1.10 Pool de Trésorerie

La société fait partie d'un pool de trésorerie.



2.2 Passif

2.2.1 Capital et tableau de variation des capitaux propres

Le capital social s'élève à 500 000 €.

Il est composé de 32 000 actions sans indication de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de mouvement au cours de l'exercice.

	31/08/2016	+	-	31/08/2017
Capital	500 000 €			500 000 €
Réserve légale	50 000 €			50 000 €
Autres réserves	3 623 152 €	293 426 €		3 916 578 €
Report à nouveau (**)			1 137 314 €	-1 137 314 €
Résultat	293 426 €	1 103 221 €	293 426 €	1 103 221 €
Provisions réglementées (*)	1 722 477 €			1 722 477 €
Total	6 189 055 €	1 396 647 €	1 430 740 €	6 154 963 €

(*) Les provisions réglementées concernent uniquement des amortissements dérogatoires relatifs au retraitement de la levée d'option sur Crédit-Bail Immobilier.

(**) Impact lié au changement de méthode comptable : comptabilisation de l'engagement retraite à l'ouverture de l'exercice.

2.2.2 Capital

2.2.2.1 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

Société mère :

SAS SCHULMAN HOLDING FRANCE
Rue Alex Schulman
08600 GIVET

Société Consolidante :

A. SCHULMAN Inc.
3550 West Market Street
AKRON – OHIO 44333 (U.S.A.)

2.2.3 Provisions pour risques et charges

L'évaluation en matière de médailles du travail est calculée par un actuaire et est comptabilisée au 31 août 2017 pour son montant total. A la clôture de l'exercice, le montant s'élève à 35 529 €, dont une dotation de provision de 4 188 € comptabilisée sur l'exercice.

La société a fait le choix sur cet exercice de comptabiliser une provision relative aux engagements retraite. L'impact de ce changement de méthode a été comptabilisé en report à nouveau pour un total de 1 137 314 €, représentant le montant de l'engagement calculé selon les modalités ci-dessus, à l'ouverture de l'exercice.

L'engagement calculé à la clôture de l'exercice s'élève à 1 035 251 € ; une reprise a donc été comptabilisée au titre de l'exercice en cours pour un montant de 102 063 €.

Ce calcul tient compte des hypothèses suivantes :

- un taux d'inflation de 1,75 %,
- un taux d'actualisation de 1,20 %, et un taux d'évolution des salaires de 2,25 % pour les employés et cadres.
- un départ à la retraite à l'initiative du salarié à l'âge de :
 - 60 ans pour les cadres, les techniciens, employés et ouvriers, nés avant le 30/06/1951 ;
 - 60 ans et 4 mois pour les cadres, les techniciens, employés et ouvriers, nés après le 1/07/1951 et avant le 1/01/1952 ;
 - 60 ans et 9 mois pour les cadres, les techniciens, employés et ouvriers, nés après le 1/01/1952 et avant le 1/01/1953 ;
 - 61 ans et 2 mois pour les cadres, les techniciens, employés et ouvriers, nés après le 1/01/1953 et avant le 1/01/1954 ;
 - 61 ans et 7 mois pour les cadres, les techniciens, employés et ouvriers, nés après le 1/01/1954 et avant le 1/01/1955 ;
 - 62 ans pour les cadres, les techniciens, employés et ouvriers, nés après le 1/01/1955 ;
- un taux de charges sociales moyen de 49 % pour les cadres et 46,5% pour les non cadres.

2.2.4 Dettes financières

Les dettes financières se composent de dettes envers des sociétés du groupe pour 2 659 521 €.

2.2.5 Autres dettes

Néant.

2.2.5.1 Classement par échéance

Toutes les dettes sont d'échéance inférieure à un an.

Cf Tableau 2057 ci-annexé

2.2.5.2 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	487 977
Dettes fiscales et sociales	2 064 090
Autres Dettes	22 525
Total	2 574 592

2.2.6 Produits constatés d'avance

Néant

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

- Le chiffre d'affaires se décompose de la façon suivante :

	Biens	Services	Total
France			
Export & livraison intracomm.	6 113	15 366 702	15 372 815
Chiffre d'Affaires	6 113	15 366 702	15 372 815

- Le chiffre d'affaires, reconnu au moment de la livraison des prestations et des produits, est réalisé à plus de 99 % pour le compte des sociétés Schulman Plastics BVBA et GMBH.

3.2 Résultat financier

Le résultat financier s'élève à -58 868 €, il est constitué des charges d'intérêts pour 58 868 €.

3.3 Résultat exceptionnel

Néant.

3.4 Impôt sur les bénéfices

3.4.1 Ventilation

	Résultat courant	Résultat exceptionnel (et participation)
Résultat avant impôts	1 414 513	-14 603
Impôts : - au taux de 33 1/3 %	-301 557	4 868
- sur PVLT		
Résultat après impôts	1 112 956	-9 735

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

3.4.2 Impôt différé

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Bases nettes

- Contribution Organic	0 €
- Participation à l'Effort Construction	25 063 €
- Participation des salariés	14 603 €
Taux d'imposition ⁽¹⁾	33 1/3 %
Créance d'impôt différé	13 222 €

⁽¹⁾ taux de droit commun applicable à l'exercice clos

3.5 Autres informations sur le résultat

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) institué au 1^{er} janvier 2013, calculé par année civile sur la base des rémunérations inférieures à 2,5 fois le SMIC annuel et versées sur l'année civile 2016, a été appréhendé dans les comptes à la clôture.

Le CICE provisionné s'élève à 88 753 € pour l'exercice. Ce crédit d'impôt a été comptabilisé en diminution des charges de personnel et a fait l'objet d'une déduction extra-comptable afin de ne pas supporter l'impôt.

4 Autres informations

4.1 Effectif moyen

	Personnel salarié N	Personnel salarié N -1
Cadres	10	10
Agents de maîtrise et Techniciens	16	16
Employés	1	1
Ouvriers	67	64
Apprentis	1	1
Total	95	92

4.2 Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée car elle ferait indirectement état de rémunérations individualisées.

4.3 Intégration fiscale

La société est intégrée fiscalement avec la société tête de groupe SAS A.Schulman Holding Company.

Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées (filiales et mère) comme en l'absence d'intégration. Chaque filiale est redevable vis-à-vis de la société tête de groupe de l'impôt qu'elle aurait payé en l'absence d'intégration fiscale.

Les économies d'impôt sur les sociétés résultant de l'application du régime d'intégration fiscale seront en principe définitivement acquises à la société intégrante.

A. SCHULMAN PLASTICS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 août 2017)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 août 2017)

A l'Associé unique
A. SCHULMAN PLASTICS
Rue Alex Schulman
08600 GIVET

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A. SCHULMAN PLASTICS relatifs à l'exercice clos le 31 août 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 septembre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 1.2 de l'annexe des comptes annuels concernant le contentieux fiscal en cours relatif à la méthode de prix de transfert ;
- le changement de méthode comptable exposé dans la note 2.2.3 de l'annexe aux comptes annuels relatif à la comptabilisation des engagements de retraite.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

A. SCHULMAN PLASTICS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2017 - Page 3

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



ROMAIN DUMONT
glStQUEFSOSoQBfM9HS
1NQ==
2018.05.17 10:54:11
+02'00'

Romain Dumont

A.Schulman Plastics SAS

N° SIRET : 34864939300017

* Mission de Présentation-Voir l'attestation

Actif			Exercice au 31/08/2017		Exercice précédent	
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/08/2016
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	103 985	103 554	430	430
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	103 985	103 554	430	430
	Immobilisations corporelles	Terrains	598 458	383 892	214 566	218 989
		Constructions	4 736 442	4 353 852	382 590	493 645
		Inst. techniques, mat. out. industriels	23 924 213	22 268 685	1 655 527	1 933 308
		Autres immobilisations corporelles	9 923 109	9 375 320	547 789	668 347
		Immobilisations en cours	7 308 570		7 308 570	3 529 477
		Avances et acomptes				
			TOTAL	46 490 794	36 381 750	10 109 044
	Immobilisations financières ⁽¹⁾	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations				
Créances rattachées à des participations						
Titres immob. de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières		2 867		2 867	2 867	
	TOTAL	2 867		2 867	2 867	
Total de l'actif immobilisé			46 597 648	36 485 305	10 112 342	6 847 067
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL				
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances ⁽²⁾	Clients et comptes rattachés	2 670 481		2 670 481	2 572 130
		Autres créances	293 777		293 777	1 026 305
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	2 964 258		2 964 258	3 598 436	
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	257		257	3 040	
	TOTAL	257		257	3 040	
Charges constatées d'avance			82 958		82 958	72 808
Total de l'actif circulant			3 047 475		3 047 475	3 674 284
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF			49 645 123	36 485 305	13 159 818	10 521 352
Renvois :	(1) Dont droit au bail					
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				2 867	2 867
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de propriété						
Immobilisations		Stocks		Créances clients		

A.Schulman Plastics SAS

* Mission de Présentation-Voir l'attestation

Passif		Au 31/08/2017	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 500 000)	500 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	50 000	50 000
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	3 916 579	3 623 152
	Report à nouveau	-1 137 314	
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation	1 103 221	293 426
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	4 432 486	4 466 579
	Situation nette avant répartition		
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées	1 722 477	1 722 477
	Total	6 154 963	6 189 056
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Dettes	Total		
	Provisions pour risques		6 000
Dettes	Provisions pour charges	1 070 780	31 341
	Total	1 070 780	37 341
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	2 659 520	380 676
	Total	2 659 520	380 676
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	952 096	1 749 766
	Dettes fiscales et sociales	2 299 933	2 164 512
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Dettes	Autres dettes	22 524	
	Instruments de trésorerie		
Dettes	Total	3 274 554	3 914 278
	Produits constatés d'avance		
Total des dettes et des produits constatés d'avance		5 934 075	4 294 955
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		13 159 818	10 521 352
Dettes	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an à moins d'un an	5 934 075	4 294 955
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) dont emprunts participatifs		

A.Schulman Plastics SAS

Périodes 01/09/2015 31/08/2016 Durées 12 mois
01/09/2016 31/08/2017 12 mois

* Mission de Présentation-Voir l'attestation

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens		6 113	6 113	34 801
	- Services		15 366 702	15 366 702	14 897 895
	Chiffre d'affaires net		15 372 815	15 372 815	14 932 697
	Production stockée				
	production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			235 812	113 673
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			2 513	1 717
	Autres produits				
	Total			15 611 141	15 048 088
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			6 195 684	6 546 021
	Impôts, taxes et versements assimilés			712 019	616 542
	Salaires et traitements			4 613 372	4 579 779
	Charges sociales			1 747 256	1 650 406
	Dotations • sur immobilisations amortissements			854 325	900 311
	d'exploitation • sur actif circulant provisions				
	• pour risques et charges			4 188	2 754
	Autres charges			10 914	1 762
	Total			14 137 760	14 297 578
	Résultat d'exploitation	A		1 473 381	750 509
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée	B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C			
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				13 471
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total				13 471
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			58 868	10 483
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			58 868	10 483
	Résultat financier	D		-58 868	2 988
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		1 414 513	753 498

A.Schulman Plastics SAS

Périodes 01/09/2015 31/08/2016 Durées 12 mois
01/09/2016 31/08/2017 12 mois

* Mission de Présentation-Voir l'attestation

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		215 398
	Total		215 398
Résultat exceptionnel		F	-215 398
Participation des salariés aux résultats		G	14 603
Impôt sur les bénéfices		H	296 689
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		1 103 221	293 426
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier		
	- redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

Table des matières

1	Faits caractéristiques	1
1.1	Evènements principaux de l'exercice	1
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	1
2	Informations relatives au bilan	3
2.1	Actif	3
2.1.1	Capital souscrit non appelé	3
2.1.2	Immobilisations incorporelles	3
2.1.3	Immobilisations corporelles	4
2.1.4	Immobilisations financières	5
2.1.5	Evaluation des stocks	5
2.1.6	Créances	5
2.1.7	Postes du bilan relatifs aux filiales et participations	6
2.1.8	Produits à recevoir	6
2.1.9	Charges constatées d'avance	6
2.1.10	Pool de Trésorerie	6
2.2	Passif	7
2.2.1	Capital et tableau de variation des capitaux propres	7
2.2.2	Capital	7
2.2.3	Provisions pour risques et charges	8
2.2.4	Dettes financières	8
2.2.5	Autres dettes	8
2.2.6	Produits constatés d'avance	9
3	Informations relatives au compte de résultat	10
3.1	Ventilation du chiffre d'affaires	10
3.2	Résultat financier	10
3.3	Résultat exceptionnel	10
3.4	Impôt sur les bénéfices	10
3.4.1	Ventilation	10
3.4.2	Impôt différé	11
3.5	Autres informations sur le résultat	11
4	Autres informations	12
4.1	Effectif moyen	12
4.2	Rémunération des dirigeants	12
4.3	Intégration fiscale	12
4.4	Engagements hors bilan	Erreur ! Signet non défini.
4.4.1	Engagements pris en matière de retraite	Erreur ! Signet non défini.

1 Faits caractéristiques

1.1 Evènements principaux de l'exercice

Aucun fait significatif n'est survenu au cours de l'exercice.

1.2 Evènements postérieurs à la clôture

Postérieurement à la clôture, la société A.Schulman Plastics SAS a reçu de l'administration fiscale l'acceptation de la méthode de prix de transfert qui avait été initialement contestée. Il reste des chefs de redressement pour le premier exercice d'application de la méthode de prix de transfert qui portent sur 1638 K€ en impôt sociétés et indemnités et 189 K€ en taxes diverses liées au redressement d'impôt, qui sont contestés par la société A.Schulman Plastics SAS. Après consultation de ses avocats, la société A. Schulman Plastics SAS considère à ce jour que le contentieux en cours a une plus forte probabilité de succès et n'a donc constitué aucune provision à ce titre.

1.3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis selon les règles et méthodes résultant du Plan Comptable Général adopté le 29 avril 1999 par le Comité de la Réglementation Comptable et à jour des règlements postérieurs dudit Comité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations financières

Les participations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, hors frais accessoire. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée.

Créances



Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

Provisions pour risques

Les provisions pour risques sont destinées à couvrir les risques identifiés inhérents à l'activité de l'entreprise tels que ceux résultant des garanties données aux clients, des opérations traitées en monnaies étrangères ou les risques résultant de litiges.

Indemnités de fin de carrière

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ en retraite. La société a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes à compter de cet exercice (cf 2.2.3).



2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Capital souscrit non appelé

Néant

2.1.2 Immobilisations incorporelles

2.1.2.1 Mouvements principaux

Néant

2.1.2.2 Frais d'établissement

Néant

2.1.2.3 Frais de recherche et de développement

Néant

2.1.2.4 Fonds commercial

Néant

2.1.2.5 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 an

2.1.3 Immobilisations corporelles

2.1.3.1 Mouvements principaux

	Valeur début d'exercice	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions et mises au rebut	Valeur fin d'exercice
Terrains et aménagements de terrains	598 458				598 458
Constructions	4 736 442				4 736 442
Matériel et outillage	23 672 110		312 531	60 428	23 924 213
Agencements	9 400 707		34 011		9 434 718
Matériel de transport	0				0
Matériel et mobilier de bureau	494 425			6 034	488 391
Immobilisations corporelles en cours	3 529 477	4 125 635	(346 542)		7 308 570
Total	42 431 619	4 125 635	0	66 462	46 490 792

- **Immobilisations en cours & avances et acomptes**

Ces postes ne concernent que des opérations relatives aux matériels et installations industriels.

2.1.3.2 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	2.5 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

2.1.3.3 Mouvements de l'exercice

Cf Tableau 2055 ci-annexé



2.1.4 Immobilisations financières

Il s'agit essentiellement d'un dépôt de garantie avec la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse (C.C.A.R.M) de 2 264 € correspondant à deux mois de loyer pour la location du magasin CELLATEX.

2.1.5 Evaluation des stocks

Aucun stock n'est présent à la clôture.

2.1.6 Créances

2.1.6.1 Classement par échéance

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an.

Cf Tableau 2057 ci-annexé

2.1.6.2 Autres informations significatives

Néant

**2.1.7 Postes du bilan relatifs aux filiales et participations**

Nature	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la Société a un lien de participation
Créances clients et comptes rattachés	2 663 802 €	0 €
Cash Pool (actif)	0 €	0 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81 978 €	0 €
Groupe – compte courant (passif) Intégration fiscale	2 659 521 €	0 €
Autres dettes	0 €	0 €

Charges financières	46 059 €	0 €
Produits financiers	0 €	0 €

2.1.8 Produits à recevoir

Les produits à recevoir sont constitués de deux factures à établir pour 1 376 342 €, de la demande de remboursement de la CSPE 2016 pour 54 000 €, et de produits financiers pour 258 €.

2.1.9 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 82 959 €. Il s'agit exclusivement de charges d'exploitation.

2.1.10 Pool de Trésorerie

La société fait partie d'un pool de trésorerie.



2.2 Passif

2.2.1 Capital et tableau de variation des capitaux propres

Le capital social s'élève à 500 000 €.

Il est composé de 32 000 actions sans indication de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de mouvement au cours de l'exercice.

	31/08/2016	+	-	31/08/2017
Capital	500 000 €			500 000 €
Réserve légale	50 000 €			50 000 €
Autres réserves	3 623 152 €	293 426 €		3 916 578 €
Report à nouveau (**)			1 137 314 €	-1 137 314 €
Résultat	293 426 €	1 103 221 €	293 426 €	1 103 221 €
Provisions réglementées (*)	1 722 477 €			1 722 477 €
Total	6 189 055 €	1 396 647 €	1 430 740 €	6 154 963 €

(*) Les provisions réglementées concernent uniquement des amortissements dérogatoires relatifs au retraitement de la levée d'option sur Crédit-Bail Immobilier.

(**) Impact lié au changement de méthode comptable : comptabilisation de l'engagement retraite à l'ouverture de l'exercice.

2.2.2 Capital

2.2.2.1 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

Société mère :

SAS SCHULMAN HOLDING FRANCE
Rue Alex Schulman
08600 GIVET

Société Consolidante :

A. SCHULMAN Inc.
3550 West Market Street
AKRON – OHIO 44333 (U.S.A.)

2.2.3 Provisions pour risques et charges

L'évaluation en matière de médailles du travail est calculée par un actuaire et est comptabilisée au 31 août 2017 pour son montant total. A la clôture de l'exercice, le montant s'élève à 35 529 €, dont une dotation de provision de 4 188 € comptabilisée sur l'exercice.

La société a fait le choix sur cet exercice de comptabiliser une provision relative aux engagements retraite. L'impact de ce changement de méthode a été comptabilisé en report à nouveau pour un total de 1 137 314 €, représentant le montant de l'engagement calculé selon les modalités ci-dessus, à l'ouverture de l'exercice.

L'engagement calculé à la clôture de l'exercice s'élève à 1 035 251 € ; une reprise a donc été comptabilisée au titre de l'exercice en cours pour un montant de 102 063 €.

Ce calcul tient compte des hypothèses suivantes :

- un taux d'inflation de 1,75 %,
- un taux d'actualisation de 1,20 %, et un taux d'évolution des salaires de 2,25 % pour les employés et cadres.
- un départ à la retraite à l'initiative du salarié à l'âge de :
 - 60 ans pour les cadres, les techniciens, employés et ouvriers, nés avant le 30/06/1951 ;
 - 60 ans et 4 mois pour les cadres, les techniciens, employés et ouvriers, nés après le 1/07/1951 et avant le 1/01/1952 ;
 - 60 ans et 9 mois pour les cadres, les techniciens, employés et ouvriers, nés après le 1/01/1952 et avant le 1/01/1953 ;
 - 61 ans et 2 mois pour les cadres, les techniciens, employés et ouvriers, nés après le 1/01/1953 et avant le 1/01/1954 ;
 - 61 ans et 7 mois pour les cadres, les techniciens, employés et ouvriers, nés après le 1/01/1954 et avant le 1/01/1955 ;
 - 62 ans pour les cadres, les techniciens, employés et ouvriers, nés après le 1/01/1955 ;
- un taux de charges sociales moyen de 49 % pour les cadres et 46,5% pour les non cadres.

2.2.4 Dettes financières

Les dettes financières se composent de dettes envers des sociétés du groupe pour 2 659 521 €.

2.2.5 Autres dettes

Néant.

**2.2.5.1 Classement par échéance**

Toutes les dettes sont d'échéance inférieure à un an.

Cf Tableau 2057 ci-annexé

2.2.5.2 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	487 977
Dettes fiscales et sociales	2 064 090
Autres Dettes	22 525
Total	2 574 592

2.2.6 Produits constatés d'avance

Néant

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

- Le chiffre d'affaires se décompose de la façon suivante :

	Biens	Services	Total
France			
Export & livraison intracomm.	6 113	15 366 702	15 372 815
Chiffre d'Affaires	6 113	15 366 702	15 372 815

- Le chiffre d'affaires, reconnu au moment de la livraison des prestations et des produits, est réalisé à plus de 99 % pour le compte des sociétés Schulman Plastics BVBA et GMBH.

3.2 Résultat financier

Le résultat financier s'élève à -58 868 €, il est constitué des charges d'intérêts pour 58 868 €.

3.3 Résultat exceptionnel

Néant.

3.4 Impôt sur les bénéfices

3.4.1 Ventilation

	Résultat courant	Résultat exceptionnel (et participation)
Résultat avant impôts	1 414 513	-14 603
Impôts : - au taux de 33 1/3 %	-301 557	4 868
- sur PVL		
Résultat après impôts	1 112 956	-9 735

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.



3.4.2 Impôt différé

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Bases nettes

- Contribution Organic	0 €
- Participation à l'Effort Construction	25 063 €
- Participation des salariés	14 603 €

Taux d'imposition ⁽¹⁾	33 1/3 %
----------------------------------	----------

Créance d'impôt différé	13 222 €
-------------------------	----------

⁽¹⁾ taux de droit commun applicable à l'exercice clos

3.5 Autres informations sur le résultat

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) institué au 1^{er} janvier 2013, calculé par année civile sur la base des rémunérations inférieures à 2,5 fois le SMIC annuel et versées sur l'année civile 2016, a été appréhendé dans les comptes à la clôture.

Le CICE provisionné s'élève à 88 753 € pour l'exercice. Ce crédit d'impôt a été comptabilisé en diminution des charges de personnel et a fait l'objet d'une déduction extra-comptable afin de ne pas supporter l'impôt.

4 Autres informations

4.1 Effectif moyen

	Personnel salarié N	Personnel salarié N -1
Cadres	10	10
Agents de maîtrise et Techniciens	16	16
Employés	1	1
Ouvriers	67	64
Apprentis	1	1
Total	95	92

4.2 Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée car elle ferait indirectement état de rémunérations individualisées.

4.3 Intégration fiscale

La société est intégrée fiscalement avec la société tête de groupe SAS A.Schulman Holding Company.

Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées (filiales et mère) comme en l'absence d'intégration. Chaque filiale est redevable vis-à-vis de la société tête de groupe de l'impôt qu'elle aurait payé en l'absence d'intégration fiscale.

Les économies d'impôt sur les sociétés résultant de l'application du régime d'intégration fiscale seront en principe définitivement acquises à la société intégrante.

A. SCHULMAN PLASTICS
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 500 000 euros
Siège social : Rue Alex Schulman
08600 GIVET
348 649 393 RCS SEDAN

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 22 MAI 2018

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 AOÛT 2017

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 1 103 221,01 euros de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice 1 103 221,01 euros

Affectation

Au report à nouveau, soit 1 103 221,01 euros

Total 1 103 221,01 euros 1 103 221,01 euros

—

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois derniers exercices, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliés en France.

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31 août 2016	0,00	0,00	0,00	0,00
31 août 2015	0,00	0,00	0,00	0,00
31 août 2014	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00

Pour copie certifiée conforme

La Présidente

La Société A. SCHULMAN HOLDINGS (FRANCE)
représentée par Franck PIETRANTONI

